



Les personnalités ont signé un parchemin retraçant le projet, parchemin qui a été glissé dans un tube, avant d'être scellé dans les parpaings constituant la première pierre du futur édifice.

## > PVP : La première pierre est posée !

*Le 28 novembre dernier, la première pierre des futurs locaux de PVP a été posée, en présence des représentants de la Société d'Économie Mixte patrimoniale Sud Bourgogne dont son Président directeur général, M. Jean-Paul Meunier, du président du Conseil Général, M. Rémi Chaintron, de la députée de la 2<sup>e</sup> circonscription de Saône-et-Loire, Mme Edith Gueugneau, de M. Frédéric Barbey, président du groupe PVP, sans oublier les élus et personnalités du territoire, accueillis par M. Maxime Castagna, Maire de Digoïn.*

### > LA CCVAL mobilisée

Implantée sur la commune de Saint-Agnan avec deux bâtiments situés à un kilomètre l'un de l'autre, l'entreprise PVP emploie à l'heure actuelle une soixantaine de salariés. Elle est spécialisée en communication graphique, impression numérique et réalisation de signalétique de qualité. « Depuis plusieurs années, elle cherchait à regrouper son activité sur un seul et même site. Afin qu'elle ne quitte pas le territoire, les élus et les services de la Communauté de Communes se sont mobilisés pour trouver une solution », explique Fabien Genet, vice-président. En effet, pour beaucoup d'entreprises,

les investissements immobiliers représentent une charge importante qui peut freiner des projets de développement ou d'implantation. Elles préfèrent donc louer un bâtiment construit pour elles par une société spécialisée. Or dans le Département de Saône et Loire, une telle société a été créée en 2011 : la SEM patrimoniale Sud Bourgogne (SEMPAT) société publique/privée. La CCVAL a donc mis en contact PVP et la SEMPAT. En février 2013, la Communauté de Communes Digoïn Val de Loire est rentrée au capital de la SEMPAT et lui a cédé 30 000 m<sup>2</sup> de terrains sur Ligerval en vue de la construction de ces locaux industriels. Le Président de la CCVAL est même rentré au Conseil d'administration de la SEMPAT.

### > 4 millions d'euros d'investissement

D'une surface de près de 5 200 m<sup>2</sup> dont plus de 85 % dédiés aux ateliers, le futur bâtiment représente un investissement de plus de 4 millions d'euros. Lors des différentes interventions au cours de la matinée, tous les élus ont souligné l'excellence de la collaboration entre les acteurs de ce projet immobilier. Sa réalisation, en quelques mois, devrait permettre à PVP d'entrer dans ses nouveaux locaux au cours de l'été 2014.